# LES COMTES DE BLOIS

# GUY I, LOUIS I

ET

# LOUIS II DE CHATILLON

(1301-1372)

PAR

Georges TESSIER

#### INTRODUCTION

La raison de ce travail est l'utilisation des pièces les plus anciennes des archives de la Chambre des comptes de Blois. — Réunion de ces archives à celles de la Chambre des comptes de Paris (1775-1781). — Distinction entre le Trésor des Chartes, en grande partie conservé et transféré plus tard aux Archives nationales, et les pièces de comptabilité, en grand nombre détruites ou dispersées dès la fin de l'Ancien Régime. — Beaucoup entrent dans des collections particulières, Beaumarchais, abbé de Gévigney, Aubron, Joursanvault. — Formation et intérêt de la collection de ce dernier. Elle est vendue en 1838. — Un lot important de documents blésois est acquis par la municipalité de Blois. — Quelques pièces à Londres.

LISTE DES TRAVAUX ET OUVRAGES CITÉS

# PREMIÈRE PARTIE

### NOTICES BIOGRAPHIQUES

#### CHAPITRE PREMIER

GUY Ier DE CHATILLON (1301-1342)

Ne succède à son père, Hugues II, ni en 1307, ni en 1303, comme on l'écrit communément, mais en 1301. — Épouse, en juillet 1311, Marguerite, fille de Charles de Valois. — Contrat de 1298. Charles remplit avec peine ses engagements.

De 1301 à 1313, le bail est tenu par Béatrice, mère de Guy, puis par le comte de Saint-Pol, qui ne règle pas le passif de la succession. Réclamations de Guy I<sup>er</sup>; procès en Parlement.

Histoire générale : Guy I<sup>er</sup> prend part aux campagnes de Flandre de 1315 et 1328, s'engage à partir pour la croisade en 1333. Ses domaines d'Avesnes et de Thiérache sont dévastés par la campagne de 1339.

Affaires litigieuses : Guy réclame aux comtes de Flandre l'héritage de sa mère Béatrice, fille de Guy de Dampierre. — Jean de Blois, second fils de Hugues II, revendique une part du comté de Blois au nom d'un prétendu droit de partage.

Famille: la comtesse Marguerite meurt avant 1328, laissant trois enfants: Louis, Marie, mariée en 1334 à Raoul, duc de Lorraine, et Charles, qui épouse Jeanne de Penthièvre. — En 1337, Guy fixe la part de son fils Charles dans sa succession.

Le testament de Guy (1328). — Sa mort (octobre 1342).

#### CHAPITRE II

LOUIS 1er DE CHATILLON (1342-1346)

Épouse, en 1336, Jeanne, fille de Jean de Hainaut. S'intitule dès lors seigneur d'Avesnes.

Les Châtillons et la guerre de Bretagne : Guy I<sup>er</sup> prend parti pour son fils, Charles de Blois. — Les deux « voyages » de 1341. — Louis de Blois prend part à la campagne d'automne dans l'état-major de l'armée royale. — Campagne de 1342 : Louis de Blois au siège de Vannes. — Campagne de 1344 : Louis I<sup>er</sup>, comte de Blois, devant Guérande. — Campagne de 1345 : le roi mande à Louis d'aider son frère à délivrer Quimper assiégée. Louis I<sup>er</sup> ne dépasse pas Quimperlé.

Louis I<sup>er</sup> est aux côtés du duc de Normandie à Limoges et à Angoulême, au mois d'octobre 1345. Ne semble pas, quoi qu'en dise Froissart, avoir pris part au siège d'Aiguillon. — Il est tué à Crécy et laisse trois fils légitimes: Louis, Jean et Guy.

## CHAPITRE III

LOUIS II DE CHATILLON (1346-1372). — LE BLÉSOIS ET LES DÉBUTS DE LA GUERRE DE CENT ANS

Jeanne de Hainaut tient le bail, puis Guillaume, comte de Namur, qu'elle épouse en 1347. Elle meurt en 1350. — Jean de Hainaut, grand-père maternel des enfants, et Charles de Blois se disputent le bail. — Louis II, « aagié », prend en 1352 le titre de comte de Blois et de Soissons.

Charles réclame sa part de l'héritage de Guy Ier.

Partage définitif des biens paternels et maternels entre les trois fils de Louis I<sup>er</sup> (1361). — Louis II, personnage insignifiant, abandonne à ses officiers le soin d'administrer et de défendre le comté.

En 1356, avant Poitiers, le prince de Galles traverse le sud du comté de Blois. Combat de Romorantin.

De 1356 à 1360 : des garnisons anglaises et des bandes d'irréguliers occupent le comté. — Misère du Blésois. — Guy de Blois otage, en vertu du traité de Brétigny.

Après 1360 : le Blésois reste occupé. Alard de Donstienne, gouverneur du comté, rétablit peu à peu la sécurité. — Robert Knolles en Dunois en 1370.

# DEUXIÈME PARTIE

LE BLÉSOIS AU XIVº SIÈCLE

## CHAPITRE PREMIER

LES CADRES GÉOGRAPHIQUES DU COMTÉ DE BLOIS

Limites du comté. — Divisions administratives (neuf châ-

tellenies d'importance très inégale) et féodales (énumération des fiefs importants). Situation politique des pays limitrophes. — Conclusion : la configuration et la situation géographique du comté de Blois affirment sa dépendance politique

#### CHAPITRE II

CONDITION DU COMTÉ DE BLOIS DANS LE ROYAUME. —
RAPPORTS DES COMTES AVEC LE POUVOIR ROYAL

Le comté relève de la couronne d'une façon *immédiate* et *indivise*. Importance attachée par les comtes à ce double caractère.

En théorie, les comtes ne jouissent pas pleinement des droits d'amortissement et de franc-fief et occupent de ce fait un rang secondaire dans la hiérarchie des vassaux immédiats du roi.

Guy I<sup>er</sup> vend son droit de monnayage à Philippe VI en 1328.

Moyens de pénétration de l'autorité royale : Organisation judiciaire. — Hommes du roi. — L'impôt royal, ses diverses formes. Jusqu'en 1346, les comtes de Blois obtiennent des exemptions totales ou partielles ou lèvent l'impôt à leur profit. — Abus de pouvoir des agents locaux du pouvoir central. — Les besoins de la défense nationale concourent à l'œuvre de centralisation monarchique.

### CHAPITRE III

#### LES REVENUS DES COMTES DE BLOIS

- 1. Le comté de Blois apparaît avant tout comme un domaine productif de revenus, perçus au titre, soit du fief, soit de la justice.
  - 2. Un état des revenus du comté.
- 3. Les prévôts afferment toujours le produit des amendes fixes, de 60 sous et au-dessous, souvent celui de redevances coutumières. Au xive siècle, le prévôt de Blois devient un fonctionnaire.
- 4. Autres sources de revenus affermés. Voirie de Blois. Le voyer devient lui aussi un fonctionnaire.
- 5. Quelques parcelles du domaine foncier sont affermées. Baux à vie, baux de neuf ans.

- 6. Les cens. Le censier. L'importance accordée aux cens n'est pas proportionnée aux bénéfices. Les festages.
- 7. Les hommes de corps : ils sont groupés en circonscriptions dites *tailles*. Le garde, puis les gardes des hommes de corps. Tailles et chevelages, taxes d'affranchissement, amendes, mortailles. Un acte de vente d'hommes de corps.
- 8. Profits casuels : amendes arbitraires, droits d'aubaine, droit sur les épaves, confiscations après forfaiture. Droits féodaux de mutation, roncin de service, chambellages.
- 9. Exploitation directe des forêts. Le maître des bois. Analyse d'un compte.
  - 10. Revenus en grains. Les étangs, les vignobles, etc...

#### CHAPITRE IV

#### LES OFFICIERS DU COMTÉ DE BLOIS

Leur double caractère : investis des charges publiques, ils administrent en même temps le patrimoine comtal. Ils sont nommés par le comte.

- I. Le gouverneur. N'est pas antérieur à Hugues II. Toujours un noble. Administrateur général du comté. Au temps de LouisII, il partage ses prérogatives avec le conseil; le caractère militaire de ses fonctions s'accentue.
- 2. Le conseil. Institution en formation sous Guy I<sup>er</sup>, s'organise sous ses successeurs. Personnel : les conseillers et divers fonctionnaires. Conseillers de deux catégories. Les conseillers proprement dits sont en très petit nombre. D'abord itinérant, le conseil se fixe à Blois au milieu du siècle. Attributions : son rôle est surtout consultatif sous Guy I<sup>er</sup>; il devient un organe de gouvernement sous Louis II. Dès le début, contrôle les officiers comptables sous le nom de cour. Après 1340, apparaît l'expression : gens ouans les comptes. Cette juridiction financière est l'origine de la Chambre des comptes de Blois.
- 3. Le bailli. Roturier à partir de 1319. Exerce la juridiction ordinaire dans le Blésois; remplace dans cet office le châtelain de Blois à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Limites topographiques de la juridiction du bailli de Blois. Nombreux actes de juridiction gracieuse, portant le sceau de la cour du comté de Blois. Attributions judiciaires peu connues. Officier

comptable; ses recettes. Après 1360, apparaît un receveur des exploits du bailliage. — Le bailli s'occupe des revenus féodaux, de tout le contentieux du comté.

- 4. Châtelains. Personnages de condition subalterne. Toutes les châtellenies n'ont pas une juridiction. Les attributions des châtelains varient selon le temps et les lieux. Ils sont ou peuvent être intendants du château, administrateurs locaux du domaine, officiers comptables, chargés de la police locale, des affaires contentieuses, peut-être de rendre la justice. La guerre de cent ans provoque l'apparition de châtelainscapitaines, souvent nobles, d'un caractère avant tout militaire.
- 5. Receveurs. Receveur général : ancienneté de l'institution en Blésois. N'ordonnance jamais une dépense. Compte semestriel. Doublets du receveur.

Receveurs particuliers : à Châteaudun, Romorantin, Château-Renault. L'institution se régularise dans la deuxième moitié du siècle. Ils établissent un compte spécial de leur recette.

#### CHAPITRE V

## VASSAUX, VILLES, MAISONS RELIGIEUSES

- 1. Vassaux. Démêlés avec le comte d'Auxerre, seigneur de Saint-Aignan, Selles et Valençay. Affaire de Guy Mauvoisin; abus de pouvoir de Guy I<sup>er</sup>. La vicomté de Blois, son rachat par Louis II.
- 2. Villes. Communautés d'habitants dotées de simples chartes de franchise; aucune liberté politique. A Blois, réglementation du droit de prise en 1345. Sous Louis II, contestation entre le comte et les habitants au sujet de la garde des clefs.
- 3. Maisons religieuses. Diversité des situations. Interventions des comtes dans l'administration des maisons-Dieu et des maladreries. — Rapports avec Saint-Lomer définis par un acte de Hugues II en 1296. — Accord de 1361. — Bourgmoyen : jalage et sesterage.

# TROISIÈME PARTIE

#### VIE PRIVÉE ET USAGES

- 1. L'hôtel et ses comptes. Liste des fragments originaux et des copies des comptes de l'hôtel qui nous sont parvenus. Concernent seulement Guy Ier. Essai de classification. Pièces annexes. Comment s'alimentait la caisse de l'hôtel.
- 2. L'hôtel, ses métiers, son personnel. Six métiers. Le personnel déborde le cadre des métiers. Chevaliers et écuyers. Parmi eux sont choisis les maîtres de l'hôtel. Libéralités de Guy Ier pour ses clercs. Deux listes de « gens qui ont gaiges en l'ostel mons. »

Note sur Barthélemy de Bruges, médecin de Guy Ier.

- 3. L'aumônerie. Les œuvres de piété et de charité. L'aumônier, ses fonctions. Exemples d'offrandes et de libéralités. Fondations pieuses. Guy Ier choisit ses confesseurs parmi les frères mineurs.
- 4. Paneterie et bouteillerie. Pain et gâteaux. Linge de table. Matériel de la paneterie.

Importance du bouteiller. — Matériel de la bouteillerie : hanaps, caillers, bouchiaus, etc...

- 5. La cuisine. Fournisseurs parisiens : bouchers, poissonniers... Guillaume Babille, « poissonnier de mer et bourgeois de Paris ». Aliments divers. Matériel de la cuisine.
- 6. L'écurie (maréchaucie). Importance du service. Nombre, nature, prix, nourriture des chevaux. Remèdes. Matériel de l'écurie. Commentaire de la note du sellier Gautier de Laon (1315).
  - 7. L'huisserie. Service de la literie et du chauffage.
- 8. La chambre. Cire pour l'éclairage. Fruits et épices de chambre. Un compte d'épices.
- 9. Étoffes et vêtements. Étoffes précieuses fournies pour le mariage de Marie de Blois (1334), camocas, nacis, etc... . Pierre le Gallois, marchand de soieries à Paris.
- 10. Orfèvrerie. Commentaire de deux notes de l'orfèvre parisien, Thomas de Langres, fournisseur de Louis I<sup>er</sup> et de sa femme.
  - 11. Le mobilier de la chapelle. Inventaire du mobilier de

la chapelle de Guy I<sup>er</sup>, dressé en 1328 : vêtements liturgiques, ornements d'autel, vases sacrés, etc...

- 12. Résidences et déplacements. Hôtel à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève, près de l'église Saint-Hilaire. Concierge de l'hôtel à Paris. Guy I<sup>er</sup> et son fils préfèrent au château de Blois les résidences rurales des Montils, de Montfraut, de Chambon, de Monrion. Humeur voyageuse de Guy I<sup>er</sup>. Son itinéraire du 23 février 1319 au 29 avril 1320.
- 13. Divertissements. Tournois en 1313. Dés, tables, échecs, écuelle, poulain, paume. Ménestrels de Guy Ier: Watriquet de Couvin, au moins de 1327 à 1329, Guillot, de 1335 au moins, jusqu'à 1342. Ménestrels étrangers à l'hôtel. Livres. Chasse: fauconnerie et vénerie. Les veneurs rendent des comptes aux maîtres de l'hôtel. Diverses sortes de chiens: chiens courants, vautres, lévriers, mâtins. Équipage pour la destruction des loutres.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES